Rapport d'activités

ÉDITION 2016

Saulnois







Rapport d'activités 2016 de la Communauté de Communes du Saulnois

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, la Communauté de Communes établit un rapport annuel retraçant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée. Il présente son territoire, ses communes membres, ses élus, ses compétences....

SOMMAIRE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAULNOIS	
PRÉSENTATION DE LA CCS	3
PRÉSENTATION DU TERRITOIRE	4
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	5
LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE 2014	10
LE TRAVAIL DES COMMISSIONS	
GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE	12
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI	18
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS	22
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET CADRE DE VIE	26
GESTION DE LA PETITE ENFANCE ET VIE FAMILIALE	29
RÉALISATION DES TRAVAUX ET GESTION DU PATRIMOINE	32
MISE EN OEUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	35
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL	39
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AGRICULTURE	43
GESTION DE LA COMMUNICATION ET DES RÉSEAUX	47



PRÉSENTATION DE LA CCS

Créée en 1997, la Communauté de Communes du Saulnois (CCS) est un EPCI (établissement public de coopération intercommunale) regroupant 128 communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Compétences et domaines d'intervention

Développement du territoire

Agriculture

Économie

Emploi

Politique du logement

Petite enfance

Tourisme et culture

Protection et mise en valeur de l'environnement

Prévention et lutte contre la délinquance

Électrification, Haut débit, SIG



PRÉSENTATION DU TERRITOIRE



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'éxécutif de la CCS

Le président, les vice-présidents ont été élus 16 avril 2014. Chaque vice-président est également le président d'une commission composée de conseillers communautaires.

Les membres du bureau communautaire et de la Commission d'Appel d'offres ont également été désignés à l'occasion de ce conseil communautaire.

Président de la Communauté de Communes du Saulnois

Roland GEIS

Président de la commission « gestion financière et budgétaire »

Gilbert VOINOT

Présidente de la commission « développement économique et emploi »

Marie-Annick MAILLARD

Président de la commission « aménagement de l'espace, du logement et du cadre de vie »

Serge ZIEGLER

Président de la commission « accueil de la petite enfance et vie familiale »

Jérôme END

Président de la commission « réalisation

des travaux et gestion du patrimoine »

Gérard CHAIZE

Président de la commission « mise en œuvre de l'assainissement non collectif »

David BARTHÉLEMY

Présidente de la commission « développement touristique et culturel »

Annette JOST

Président de la commission « développement durable et agriculture »

François FLORENTIN

Président de la commission « gestion de la communication et des réseaux »

Thierry SUPERNAT

Président de la commission « collecte et traitement des déchets »

Christophe ESSELIN

Membres du bureau de la CCS:

Le bureau est composé du président, des vice-présidents mais aussi des membres élus ci-dessous :

Antoine ERNST, Germain MUSSOT, Gaétan BENIMEDDOURENE, Christian NOËL, Alain GUTH, Alain LECLECH, Thierry

Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO):

La commission d'appel d'offres est composée comme suit

	Nom et prénom des membres titulaires de la CAO	Nom et prénom des membres suppléants de la CAO	
	M	lembres de droit	
Secteur	Roland GEIS (Président de la CCS)	Gilbert VOINOT (Président de la commission « gestion financière et budgétaire »)	
	Autres membres de la CAO		
ALBESTROFF	Jean-Marc BASTIEN	Marcel AMPS	
CHÂTEAU- SALINS	Gérard CHAIZE	Jean-Jacques GADY	
DELME	Gérard HIERONIMUS	Maurice JACQUEMIN	
DIEUZE	Hubert GENIN	Étienne BOUCHÉ	
VIC-SUR- SEILLE	Jean-Michel MEREL	Alain GUISE	

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Composition du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT):

Le CHSCT est composé comme suit :

Collège des Élus de la CCS				
Membres titulaires Membres suppléants				
Monsieur Roland GEIS	Madame Marie-Annick MAILLARD			
Madame Annette JOST	Monsieur Alain LECLECH			
Monsieur Christophe ESSELIN Monsieur Gaétan BENIMEDDOURENE				
Monsieur François FLORENTIN				
Collège du Personnel de la CCS				
Membres titulaires				
Mada	ame Laurence TROGRLIC			
Madame Cécile CHAPUT				
Madame Elodie BALEZO				
Madame Delphine MARTIN				

L'ensemble des membres a reçu une formation de 5 jours. Le règlement du CHSCT a été approuvé et son mode de fonctionnement a été défini.

Les délégations du Bureau :

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le bureau et le président peuvent recevoir délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant, à l'exception :

- Du vote du budget, de l'institution et de la fixation des taux ou tarifs des taxes ou redevances;
- De l'approbation du compte administratif;
- Des dispositions à caractère budgétaire prises par un établissement public de coopération intercommunale, à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-5;
- Des décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée de l'établissement public de coopération intercommunale ;
- De l'adhésion de l'établissement à un établissement public ;
- De la délégation de la gestion d'un service public ;
- Des dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire et de politique de la ville.

De plus, l'article L5211-10 du CGCT précise que : « lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant ».

En outre, ces décisions et délibérations sont soumises aux mêmes règles de publication et de contrôle de légalité que celles qui sont applicables aux délibérations du conseil de communauté. L'attribution des délégations du bureau a été définie lors de la séance du Conseil Communautaire du 28 avril 2014.

L'année 2015 est également caractérisée par la motion suivante :

Motion de soutien en faveur du maintien des services du centre des finances publiques d'Albestroff

Suite à l'intervention de Monsieur Germain MUSSOT, conseiller communautaire et représentant des maires de l'ex canton d'Albestroff, à l'occasion du conseil communautaire du 1er juin 2015, au cours duquel ce dernier faisait part à l'assemblée du projet de fermeture, par l'administration fiscale, du Centre des Finances Publiques d'Albestroff, programmée le 1er janvier 2016, la CCS, par délibération n° CCSDCC15077 du 20 juillet 2015 a pris une délibération pour adopter une motion en faveur du maintien des services du Centre des Finances Publiques d'Albestroff.

CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

La CCS est membre du CISPD. Présente à la séance plénière du 20 octobre 2016, les sujets suivants ont été abordés :

La lutte contre les différentes formes de violence :

En ce qui concerne les violences de délinquance générale, de délinquance de proximité, d'atteintes aux biens, d'actes de violence aux personnes, d'escroqueries, d'infractions économiques et financières et d'infractions relevées par l'action des services, les moyens de lutte proposés par les services de l'État sont les suivants :

- Le recours aux Travaux d'Intérêt Général (TIG), au sein des communes, qui est une sanction pénale de substitution à l'emprisonnement.
- La mise en place des dispositifs de vidéo-protection installés au sein des communes qui représentent une assistance, non négligeable, dans l'instruction de certaines enquêtes pour la gendarmerie;
- Mise en place de certaines actions menées par les services de la gendarmerie, inhérentes à la prévention de la délinquance, à savoir : la diffusion de consignes de prévention (ex. fermer les ouvertures d'une habitation) ; l'opération Tranquillité vacances ; la mise en place de partenariats avec des associations compétentes en matière de prévention des violences aux personnes...

La mise en œuvre de la stratégie départementale de prévention de la délinquance :

- La lutte contre la radicalisation avec la mise en place d'un numéro Vert et d'une campagne de communication
- Le rappel du pouvoir de police du maire en ce qui concerne la prévention de la délinquance des jeunes gens, caractérisée par « le rappel à l'ordre ».
- Les actions de lutte contre les violences conjugales avec la mise en place d'un numéro d'urgence anonyme et gratuit à composer, en vue de bénéficier d'un soutien, dans le cadre de violences conjugales : 3919.

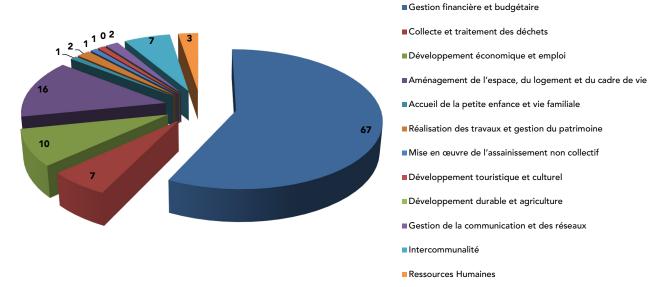




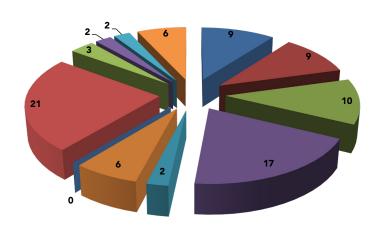
Chiffres clés

- 148 conseillers communautaires
- 13 séances du conseil communautaire
- 117 délibérations prises
- 21 membres de bureau
- 11 séances du bureau
- 87 délibérations prises

Nombre de délibérations prises en conseil communautaire par compétence Année 2015



Nombre de délibérations prises en bureau par compétence - Année 2015



- Gestion financière et budgétaire
- Collecte et traitement des déchets
- Développement économique et emploi
- Aménagement de l'espace, du logement et du cadre de vie
- Accueil de la petite enfance et vie familiale
- Réalisation des travaux et gestion du patrimoine
- Mise en œuvre de l'assainissement non collectif
- Développement touristique et culturel
- Développement durable et agriculture
- Gestion de la communication et des réseaux

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS DE 2016



30 Janvier 2016

<u>Cérémonie des voeux du Président</u>

23 mars 2015

Début des distributions des bacs pucés pour mettre en place la redevance incitative



22 Juin 2016

Cérémonie de remise des prix du concours photos **« Images du Saulnois »** à la Guest House de DELME

29 septembre 2015

Inauguration du service mutualisé ADS avec la CC du Centre Mosellan





Le travail des commissions



GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

Calendrier budgétaire

27 Janvier 2016

Budget annexe de la zone de Dieuze - Vente de la pépinière d'entreprises du Saulnois au Conseil Départemental de la Moselle

29 Février 2016

Débat d'Orientation Budgétaire 2016

30 Mars 2016

Affectation des résultats de fonctionnement 2015

11 Avril 2016

Fixation du taux des taxes directes locales 2016

Approbation du Budget Primitif 2016

Approbation du tableau des effectifs 2016

Budget annexe des Déches Ménagers - Affectation des résultats 2015

18 Juillet 2016

Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) – Approbation du mode de répartition année 2016

Budget général - DM n°1 au BP 2016

Budget annexe de la zone de Dieuze - DM n°1 au BP 2016

Budget annexe RTHD - DM n°1 au BP 2016

Budget annexe de la zone de Dieuze/Pépinière - Remboursement anticipé de l'emprunt DEXIA SFIL n°MON220903EUR/0227381

Budget annexe de la zone de Dleuze/Pépinière - Remboursement anticipé de l'emprunt CREDIT MUTUEL n°0535020146400404

Budget annexe RTHD - Conclusion d'un emprunt pour la mise en place de la Flbre Très Haut Débit dans le Saulnois



GESTION FINANCIÈRE ET BUDGÉTAIRE

26 Septembre 2016

Instauration de la Taxe de Séjour sur le territoire du Saulnois à compter du 1^{er} janvier 2017 Mise à jour du tableau des effectifs 2016

28 Novembre 2016

Budget annexe de la zone «la Sablonnière» - Approbation du BP 2016 Budget annexe de la zone de Dieuze - DM n°2 au BP 2016 Budget général - DM n°2 au BP 2016 Budget annexe SPANC - DM n°1 au BP 2016

19 Décembre 2016

Budget annexe des Déchets Ménagers - DM n° 1 au BP 2016 Mise à jour du tableau des effectifs 2016 Domaine de Burthécourt - Signatuer de l'acte de vente

23 Janvier 2017

Prise en charge par le budget général des déficits 2016 des budgets annexes à caractère administratif

03 Avril 2017

Présentation à l'assemblée communautaire des comptes adminsitratifs et compte de gestion 2016

L'exécution budgétaire , c'est aussi

2805 Mandats de paiement qui traduisent les dépenses de la CCS

1397 Titres de recettes

Compte administratif 2016

CA 2015	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
DUDGET GENERAL	Dépenses : 3783501,40 €	Dépenses : 763 540,65 €
BUDGET GENERAL	Recettes : 4637913,28 €	Recettes : 638 225,41 €
DOMAINE DE	Dépenses : 1 267 369,29 €	Dépenses : 454 978,72 €
BURTHÉCOURT	Recettes : 1 250 052,03 €	Recettes : 1 247 182,62 €
ZONE DE DELME	Dépenses : 33 872,24 €	Dépenses : 89 806,72 €
ZONE DE DELME	Recettes : 71 719,58 €	Recettes : 95 523,76 €
70NE DE DIEUZE	Dépenses : 129 977,14 €	Dépenses : 2 654 863,61 €
ZONE DE DIEUZE	Recettes : 1 562 627,50 €	Recettes : 3 183 001,21 €
TONE DE EDANGALEDOES	Dépenses : 110 865,17 €	Dépenses : 132 045,01 €
ZONE DE FRANCALTROFF	Recettes : 169 605,34 €	Recettes : 132 794,15 €
ZONE DE	Dépenses : 193 493,10 €	Dépenses : 806 981,24 €
MORVILLE-LÈS-VIC	Recettes : 211 483,03 €	Recettes : 509 089,66 €
ZONE DE MUNICIED	Dépenses : 388 445,62 €	Dépenses : 216 159,38 €
ZONE DE MUNSTER	Recettes : 405 327,31 €	Recettes : 207 733,80 €
DÉCENILITRÈS LINUT DEDIT	Dépenses : 62710,40€	Dépenses : 1 263 619,92 €
RÉSEAU TRÈS HAUT DEBIT	Recettes : -	Recettes : 5 015 781,36 €
ESAT D'ALBESTROFF	Dépenses : -	Dépenses : -
CUISINE CENTRALE	Recettes : -	Recettes : -
DÉCULTE MÉNIA OFRO	Dépenses : 2 959 467,29 €	Dépenses : 402 148,10 €
DÉCHETS MÉNAGERS	Recettes : 3 473 758,98 €	Recettes : 1 114 259,05 €
CDANIC	Dépenses : 271 984,70€	Dépenses : 10 025,70 €
SPANC	Recettes : 214 461,15 €	Recettes : 3 091,69€
ZONIE DE LA CARLONINIERE	Dépenses :	Dépenses : 1 219 936,32 €
ZONE DE LA SABLONNIERE	Recettes:	Recettes : 674 864,31
TOTAL	Dépenses : 10 371 475,99 €	Dépenses : 8 014 105,37 €
TOTAL	Recettes : 11 996 948,20 €	Recettes :12 823 547,02 €

Les opérations comptables de la Communauté de Communes du Saulnois (CCS) sont réparties dans :

- un budget général, intégrant l'ensemble des compétences de la CCS et notamment les multi-accueils, les services aux communes, l'ADS, etc...
- 7 budgets annexes à caractère administratif qui relèvent de la M14* :

Zone de DELME / Zone de DIEUZE /Zone de FRANCALTROFF / Zone de MORVILLE-LES-VIC / Zone de MUNSTER / Domaine de BURTHÉCOURT / ESAT D'ALBESTROFF

- 3 budgets annexes à caractère industriel et commercial qui relèvent de la M4**:
- Déchets ménagers M4
- SPANC M49***
- Réseau Très haut Débit (RTHD) M4

STRUCTURE DU CA 2016 DU BUDGET GENERAL - FONCTIONNEMENT						
DÉPENSES			RECETTES			
CHARGES A CARACTÈRE GENERAL (chapître budgétaire 011)	800 784,44 €	21,17%	REMBOURSEMENT SUR REMU- NERATION DU PERSONNEL (chapître budgétaire 013)	55691,05€	1,20%	
CHARGES DE PERSONNEL (chapître budgétaire 012)	1 962968,57 €	51,88%	PRODUITS DES SERVICES (chapître budgétaire 70)	461 443,10 €	9,95%	
AUTRES CHARGES DE GESTION (chapître budgétaire 65)	414 924,10 €	10,97%	IMPÔTS ET TAXES (chapître budgétaire 73)	2 247 200,00 €	48,45%	
CHARGES FINANCIÈRES (chapître budgétaire 66)	46 179,31 €	1,22%	DOTATIONS ET SUBVENTIONS (chapître budgétaire 74)	1 679 742,73 €	36,22%	
ATTENUATION DE PRODUITS (chapître budgétaire 014) Conséquence des réformes fiscales	112 354,00 €	2,97%	AUTRES PRODUITS DE GESTION (chapître budgétaire 75)	3 516,00 €	0,08%	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (chapître budgétaire 042)	446 290,62 €	11,80%	PRODUITS FINANCIERS (chapître budgétaire 76)	11 260,36 €	0,24%	
CHARGES EXCEPTIONNELLES (chapître budgétaire 67)	0,00 €	0,00%	PRODUITS EXCEPTIONNELS (chapître budgétaire 77)	3 198,28 €	0,07%	
			OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (chapître budgétaire 042)	175 861,76 €	3,79%	
TOTAL	3 783 501,04 €	100,00%	TOTAL	4 637 913,28 €	100,00%	

STRUCTURE DU CA 2016 DU BUDGET GENERAL - INVESTISSEMENT							
DÉPENS	ES		RECETTES				
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (chapître budgétaire 040)	175 861,76€	23,03%	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (chapître budgétaire 040)	446 290,62 €	63,93%		
EMPRUNTS ET DETTES (chapître budgétaire 16)	308 374,24 €	40,39%	DOTATIONS, FONDS DIVERS (chapître budgétaire 10)	16 810,36 €	2,63%		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (chapître budgétaire 20)	19 550,97 €	2,56%	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (chapître budgétaire 13)	17 099,00 €	2,68%		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (chapître budgétaire 21)	242 775,68 €	31,80%	AUTRES IMMOBILISATIONS (chapître budgétaire 27)	158 025,43 €	24,76%		
IMMOBILISATION EN COURS (chapître budgétaire 23)	16 978,00 €	2,22%					
TOTAL	763 540,65 €	100,00%	TOTAL	638 225,41 €	100%		

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2014 DU BUDGET GÉNÉRAL

Les dotations de l'État :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
DOTATION d'INTERCOMMUNALITÉ	733 213,00 €	753 367,00 €	767 373,00 €	769 266,00 €	755 589,00 €	676 874,00 €	544 356,00 €
DOTATION DE COMPENSATION	52 744,00 €	52 902,00 €	55 121,00 €	54 321,00 €	53 324,00 €	52 745,00 €	51 594,00 €
TOTAL	785 957,00 €	806 269,00 €	822 494,00 €	823 587,00 €	808 913,00 €	729 619,00 €	595 950,00 €

Les recettes fiscales

La fiscalité directe représente **plus d'un tiers** des recettes de fonctionnement du budget général en 2015 Depuis 2008, les taux d'imposition sont inchangés et s'établissent de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : 3,96 %

- Foncier Bâti : 2,55 % - Foncier Non Bâti 5,58 %

- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)3,55 %

- Fiscalité Professionnelle de Zone (FPZ) 18,04 %

Évolution du produit fiscal attendu



Chiffres extraits des états fiscaux n°1259

LE FPIC (FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES) : MÉCANISME DE SOLIDARITÉ HORIZONTALE A L'ÉCHELLE DU BLOC COMMUNAL Depuis sa création en 2012, le Saulnois est bénéficiaire net de ce fonds :

	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015
Part de la CCS	37 553,00 €	127 507,00 €	188 668,00 €	252 555,00 €
Part des 128 communes membres de la CCS	122 521,00 €	237 257,00 €	367 120,00 €	491 294,00€
TOTAL	160 074,00 €	364 764,00 €	555 788,00 €	743 849,00 €

Les recettes provenant des services gérés par la Communauté de Communes

Nature de la prestation	Contributeurs	Mode de fixation du tarif	Montant total 2014	Montant total 2015
Service petite-enfance – Fonctionnement des 5 multi-accueils :	Familles utilisatrices	Tarifs encadrés par la Caf	349.733,83 €	338.252,98 €
Service aide aux communes				
Descriptions de la description	Quote-part demandée aux communes adhéren- tes	Tarifs fixés par	17.336,35 €	21.950,10 €
Prestations de balayage des voiries :Entretien des avaloirs :				32.991,00€
- Broyage de végétaux :			297,00 €	283,50 €
Service ADS	Occate ment demonstration	Tank finds as an		
- Mission ADS :	Quote-part demandée aux communes adhéren-	Tarifs fixés par l'Assemblée	- €	9.975,00 €
- Mission conseils :	tes	Communautaire	- €	- €
TOTAL			400.358,18 €	398.195,08 €

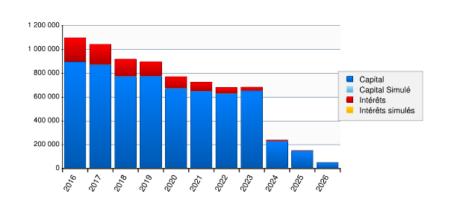
Un endettement maîtrisé

Les investissements se concentrant davantage sur les budgets annexes (zones économiques, bâtiments relais, FTTH ...), la section d'investissement du budget général est principalement constituée des écritures liées à la dette (pour 55,61%) et des opérations d'ordre que sont les amortissements (pour 26,57 %).

	12/31/2011	12/31/2012	12/31/2013	12/31/2014	31/12/2015
Nombre d'emprunts dans les différents budgets	35 emprunts	31 emprunts	31 emprunts	30 emprunts	27 emprunts
Capital restant dû à la clôture de l'exercice budgétaire	10 407 916,80 €	9 358 331,04 €	8 386 408,07 €	7 387 560,68 €	6 312 751,88 €
Structure de la dette au 31 décembre	Taux variables : 16 %	Taux variables : 16%	Taux variables : 16 %	Taux variables : 15 %	Taux variables : 14%
	Taux fixes : 76 %	Taux fixes: 76 %	Taux fixes : 77 %	Taux fixes : 79 %	Taux fixes : 81,53 %
	Structuré catégorie 1B : 8 %	Structuré caté- gorie 1B : 8 %	Structuré caté- gorie 1B : 7 %	Structuré catégo- rie 1B : 6 %	Structuré catégorie 1B : 4,47 %
Coût moyen de la dette	3,70%	3,48%	3,48%	3,43%	3,44%

Profil d'extinction de la dette

Flux de remboursement



63,43%

C'est la part de la dette récupérable de la CCS (bâtiments relais, hôtel d'entreprise...)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Enjeux

La Communauté de Communes du Saulnois a choisi à travers son projet de territoire 2014-2020 de favoriser l'implantation d'entreprises ainsi que leur développement.

Anticiper l'accueil d'entreprises se traduit donc par une volonté de maintenir une réserve foncière disponible à destination d'entreprises sur l'ensemble du territoire, notamment en étendant les zones d'activités économiques communautaires existantes, et en créant une nouvelle zone sur le secteur de Dieuze. Il se constitue aussi d'une proposition d'un coût du foncier adapté au secteur rural et fonction du nombre d'emplois créés, afin de rendre plus attrayant le territoire du Saulnois tout en prenant en compte la création d'emplois.

l'accompagnement ailleurs, modernisation des structures existantes fait partie intégrante des enjeux de la collectivité, afin de maintenir des emplois souvent fragiles en milieu rural. La CCS a donc décidé d'être maître d'ouvrage de la construction d'un bâtiment-relais abritant une cuisine centrale pour l'Établissement Public Social et Médico-Social (EPSMS) du Saulnois basé à Albestroff, actuellement engagé dans la restructuration de l'ensemble de son site. La Communauté de Communes du Saulnois a également choisi de participer au maintien et au développement des activités commerciales et artisanales du territoire dans son projet de territoire 2014-2020. Cet objectif s'est traduit en 2015 par la candidature à l'appel à projet du

FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) permettant de mobiliser des cofinancements de la CCS, des communes, des associations de commerçants, de l'État, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie dans un programme d'actions construit en commun et à destination de projets portés par des commerçants et artisans, des associations de commerçants ou des communes. La création d'une nouvelle zone à vocation exclusivement commerciale sur le secteur de Château-Salins vise également à favoriser l'implantation de commerces dans des secteurs actuellement peu représenté sur le territoire, en complément de l'offre commerciale existante.

Dans le cadre de son service « Emploi », la Communauté de Communes du Saulnois a poursuivi son but de favoriser la création d'emplois par les entreprises et de soutenir les demandeurs d'emplois dans le retour vers une activité professionnelle. Le service dédié à l'emploi est délégué à la Maison de l'Emploi (MDE) et la Mission Locale, spécialisées dans ce domaine.

De plus, la mobilité dans le cadre du travail représentant un enjeu majeur sur le territoire, la Communauté de Communes assure un service « Minibus » en régie, pour le transport de personnes en phase de retour vers l'emploi (demandeurs d'emplois, stagiaires, personnes en réinsertion professionnelle...).

Chiffres clés 5 zones d'activités économiques communautaires, dont 1 en extension en phase travaux (Morville-lès-Vic) + 1 zone en extension en phase étude (Delme) 2 créations en phase étude (Dieuze - La sablonnière et Amelécourt) 27 bâtiments sur zone répartis comme suit : 17 bâtiments relais dont 4 vendus, 12 en cours d'acquisitions et 1 en location 7 bâtiments d'entreprises (constructions privées) 1 hôtel d'entreprises de 6 cellules, dont 4 vendues et 2 en cours d'acquisitions 1 pépinière d'entreprises 1 centre technique communautaire 33 entreprises en activité sur les zones communautaires, dont 8 hébergées ou domiciliées à la pépinière d'entreprises 365 emplois répartis sur les zones (+ 4%)

Actions 2015

Évolution des zones d'activités et des bâtiments relais :

- Zone de Morville-lès-Vic : extension sur le plateau haut, avec 8 lots viabilisés sur 6,8 ha. Finalisation des études préalables et de maîtrise d'œuvre, démarrage des travaux. Fin prévue en été 2016.
- Zone à Dieuze : création d'une nouvelle zone sur le site « La Sablonnière » sur environ 26 ha. Finalisation de l'étude de faisabilité, commencement des études préalables, de la maîtrise d'œuvre et des acquisitions foncières. Projet décomposé en deux phases :
- o Lotissement à vocation artisanale et industrielle d'environ 6,9 ha (travaux prévus en automne 2016)
- o Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) d'environ 20 ha (fin des études prévue mi-2017)
- Zone de Delme. Réalisation d'une étude de faisabilité, démarrage des négociations pour les acquisitions foncières. Lancement d'une déclaration d'Utilité Publique en 2016.
- Zone commerciale à Amelécourt en entrée de ville de Château-Salins. Réalisation d'une étude de faisabilité et négociations foncières. Lancement des études en 2016.
- Atelier cuisine à Albestroff pour l'EPSMS du Saulnois. Finalisation du programme technique préalable aux études de maîtrise d'œuvre, prévues en 2016.



Découpage approximatif envisagé

1 S. cessible : 11 645 m ² S. constructible : 9 091 m ² Z S. constructible : 4 500 m ² S. constructible : 5 306 m ² 4 S. constructible : 4 575 m ² S C. cessible : 10 919 m ² constructible : 7 494 m ² G S. Cessible : 8 180 m ² S. constructible : 6 553 m ²

7 S. cessible : 9 188 m ² S. constructible : 7 388 m ²

Insertion de clauses sociales dans les marchés publics passés par la collectivité

Afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières, la Commission « Développement économique et Emploi » a proposé de généraliser l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics passés par la collectivité.

Le marché de travaux signé avec BARASSI TP pour la réalisation de l'extension de la zone de Morvillelès-Vic a permis au final de faire réaliser à une personne en réinsertion professionnelle 357 heures sur les 151 prévues initialement dans le marché par la Maison de l'Emploi.

Ainsi, cette clause sera généralisée pour les prochains travaux d'investissement, notamment la création du lotissement à vocation artisanale et industrielle à Dieuze prévue en 2016.

La poursuite du service «Minibus» pour l'insertion professionnelle

Dans le but de soutenir le retour vers l'emploi des demandeurs d'emplois ou personnes en insertion, ne possédant pas de moyens de transports adaptés, la Communauté de Communes du Saulnois a décidé de poursuivre le service « Minibus » en achetant un véhicule de 9 places, financé en partie par des dons d'entreprises locales.

Chiffres clés Emploi

Service Minibus :

800 transports, dont :

64~% à destination de salariés d'entreprises d'insertion ne possédant pas de moyens de transport,

24% pour des formations ou rendez-vous via divers partenaires (Pôle Emploi, Mission Locales, Maison de l'Emploi) pour demandeurs d'emploi,

1% pour des cours d'alphabétisation dans le cadre d'insertion professionnelle

11% pour des personnes ayant un nouvel emploi (en période d'essai).

Cotisations pour l'emploi :

Maison de l'Emploi : **56 111,23** €

Mission locale : 10 836 €

Partenariat

Les actions permettant de favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire sont menées par Moselle Développement, agence du Conseil Départemental de la Moselle qui suit une stratégie de prospection d'opportunité d'implantation à une échelle internationale.

Le service lié à la compétence « Emploi » est actuellement délégué à la Maison de l'Emploi (MDE) et à la Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans), qui assure diverses prestations à destination des entreprises et des demandeurs d'emplois, telles que la mise en place de formations, de permanences, de rencontres.

La commission Développement économique et emploi reste ainsi attentive et vigilante à toutes les entreprises en demeure de s'installer dans le Saulnois, même en dehors des zones communautaires, dans un rôle d'assistance et d'aide auprès de ces entreprises.

Perspectives 2016

Augmentation de l'offre d'accueil industrielle et artisanale, via la poursuite des projets d'extension et création de zones

Aide au maintien d'emplois, via notamment la finalisation des études pour la création de l'atelier de restauration de l'ESAT.

Vente de la Pépinière d'entreprises à l'UTR de Dieuze

Création d'un partenariat avec une entreprise spécialisée dans l'accompagnement d'entreprises (pour leur implantation ou extension sur le Saulnois)

Maintien des partenariats pour l'accompagnement dans l'insertion professionnelle des personnes

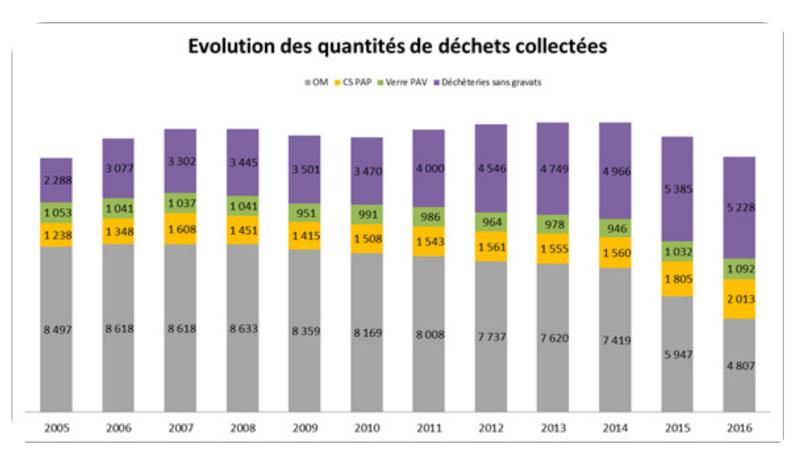


COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Enjeux

La Communauté de Communes du Saulnois possède les compétences de collecte et de traitement des déchets pour les habitants des 128 communes du territoire.

Depuis le 1er juillet 2016, la CCS est passée en redevance incitative (RI). Cette tarification permet de responsabiliser le producteur qui paye ainsi un service en fonction du nombre de levées de son bac. Par comparaison la part facturée par habitant s'est vue réduite de 82 € en REOM à 79,60€ Le but de la Commission « collecte et traitement des déchets ménagers » est d'optimiser le service, pou en maîtriser les coûts face à une augmentation des coûts de gestion des déchets pour les années à venir tout en respectant les obligations réglementaires (augmentation de la TGAP, hausse des prix de carburants...) et à la baisse des tonnages générée par la RI.



Chiffres clés

238 bornes à verre

1092 tonnes de verre collectées

2 flux de déchets collectés en porte-à-porte

4807 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées

2023 tonnes de recyclables sacs hors verres (sacs jaunes) collectés

32 tonnes de vêtements

5 camions de collecte en régie

3 déchetteries communautaires

5 228 tonnes de déchets collectés en déchetterie (hors gravats)

Actions 2016

Collecte et traitement des déchets : une baisse de la production des déchets ménagers résiduels confirmée

La diminution de la production de déchets ménagers sur la CCS a été fortement marquée entre 2015 et 2016, passant de 7419 à 5947T soit une production moyenne de déchets réduite de 199 à moins de 161 kg/hab/an. Cette valeur estun bon indicateur par rapport à la moyenne régionale de 517 kg/hab/an en 2015. La baisse des apports se poursuit avec une décroisance de -19,3% par rapport à 2015 soit 38kg/hab/an.

En parallèle, les effets de la mise en place de la RI se ressentent sur la partie des déchets recyclés, qui augmentent :

- Les **quantités de verre collectées**, augmentent de **5,00%**
- Les **recyclables** secs en sacs jaunes se voient augmenter **de 10,00** % avec une augmentation de la proportion de refus de tri de l'ordre de 17,1% contre 12,1% en 2015

Etonnamment, les tonnages de tout-venant **en déchèterie** ont baissé entre 2015 et 2016 de **9.5%** soit **7 kg/hab/an.**

Sur le tonnage global de déchetterie, cette baisse des apports représente -3,2%.

Sur le tonnage global (OMR - Déchets recyclables- Déchetterie, la décroissance des apports est de -7,0% soit 34kg/hab/an d'apport en moins.

Le service OM s'est doté en 2016 d'une nouvelle benne de collecte de 26T.

Au 1^{er} janvier 2017, les marchés de collecte et traitement ont été renouvelés pour 3 ans renouvelables 2 fois par an.

Principales recettes 20	16	Principales dépenses de fonctionnement 2016		
REOM Particuliers	/ / / / A < E	Coût HT de collecte et de traitement des déchets ménagers	925 298,00 €	
REOM Professionnels et accès déchèteries	1	Coût HT de collecte et de traitement du tri sélectif	504 782,00 €	
Redevance aux bacs des communes	45 686,00 €	Coût HT de collecte et transport du verre	57 583,00 €	
Soutien à la tonne triée (Eco-Em- ballages)	L 476 7 / 1 8 ₹ ₽	Coût HTde fonctionnement des déchèteries	525 404,00 €	
Autres soutiens (EcoDDS-Ecofolio- EcoTLC)	AN 303 01 	Annulation des titres sur exercices antérieurs et admission en non valeur	93 774.17 €	
Participation des repreneurs	/ / / / / / / / T T T	Acquisition de sacs translucides et composteurs	49 767.60 €	
Subventions (ADEME-GAL)	56 873,00 €	BOM 26 t	145 000.00 €	
Amortissements des subventions	49 857,99 €			

Programme local de prévention des déchets

Le Programme local de prévention des déchets 2012-2016 s'est finalisé. L'objectif de réduction des OMA de **7,0%** avait déjà été atteint en 2014 et largement dépassé en 2015 avec une baisse de **17,7%**. Cet effort s'est poursuivi en 2016 avec une baisse de **-12,0%** essentiellement du fait du pasage en RI. Sur la période 2010-2016, la baisse des OMA atteint globalement **-29,0%**!

Promotion de la gestion de proximité des biodéchets

Depuis 2012, ce sont plus de 600 composteurs en bois fabriqués par l'EPSMS d'Albestroff qui ont été vendus sur le territoire du Saulnois et plus de 7500 bio-seaux et livrets sur le compostage qui ont été distribués.

Les «guides composteurs-pailleurs du Saulnois» diffusent leurs conseils sur le compostage et le paillage aux habitants, instaurant unevéritable dynamique autour de cette thématique. Formés par l'ADEME, ces bénévoles sont présents lors de différentes manifestations locales, en déchetterie, à domicile, ouvrent leurs jardins et composteurs aux personne intéressées, ...

6 distributions de compost ont eu lieu en 2016 (2 par déchetterie, au printemps et à l'automne). La Communauté de Communes à décidé d'aller encore plus loin dans cette action en distribuant également du broyat de branches provenant des déchets verts des ménages. Les habitants sont alors davantage sensibilisés, voyant leurs déchets transformés en matière première.

Selon la nouvelle caractérisation du CD 57 (2016), 22 % des OMR sont des déchets putrescibles provenant pour 15% de déchets alimentaires, 6% de produits alimentaires non consommés et d'une très faible part de déchets du jardin. Il est donc important d'inciter les habitants à composter leurs déchets de cuisine et à réduire le gaspillage alimentaire.

Dans cette optique, la collectivité poursuit son opération «bio-seaux» de cuisine avec une distribution différente depuis la mise en place de la RI. En effet, les bio-seaux et documents d'informations sont dorénavant distribués aux nouveaux habitants qui pratiquent le compostage domestique, aux usagers qui achètent un composteur ainsi qu'aux personnes concernées par la mise en place d'un composeur collectif au sein de leur lieu de résidence. Ils ne sont plus mis à dsposition dans les mairies mais donnés directement aux nuoveaux habitants permettant une meilleure gestion des stocks.

La Communauté de Communes du Saulnois a distribué 228 poules en 2016 auprès de 114 foyers lors de la 4ème fête des poules composteuses à Ajoncourt le 16 octobre 2016 permettant également de réduire les déchets de cuisine du territoire.

Promotion de l'autocollant STOP PUB

Chaque boîte aux lettres non équipée de stop pub reçoit environ 35kg d'imprimés par an et 20 % de la population française ne souhaite pas les recevoir. (association GESPER)

En 2016, 23 % des foyers du territoire sont équipés en Stop Pub. La demande restant importante, 5000 exemplaires ont été commandés à nouveau en 2016 et mis à disposition dans les différents points stratégiques (médiathèques, Communauté de Communes du Saulnois, mairies...).

Promotion des couches lavables

Fin 2015 lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), une communication a été envoyée au sein des écoles, structures périscolaires et multi-accueils dans le but de sensibiliser les jeunes parents et de proposer des kits d'essais de couches lavables. En mai 2016, 10 foyers ont tenté l'expérience pendant 2 mois.

Les retours su l'utilisation des couches lavables sont plutôt positifs: financièrement, les couches lavables sont plus économiques et permettent de diminuer le coût des ordures ménagères des parents, elles ont égalementun impact moins important sur l'environnement et la santé de leur enfant que les couches jetables. Néanmoins, l'entretien des couches lavables nécessite tout de même une organisation plus stricte et davantage de linge en machine. aprsè cette période de test, 5 foyers sur 10 continuent, en 2016, à utiliser des couches lavables.

Communication générale sur le tri et la réduction des déchets

En 2016, les réunions publiquesainsi que la distribution des bacs pucés pour la mise en place de la redevance incitative ont permi de sensibiliserl'ensemble des habitants du Saulnois soit environ 13000 foyers sur la thématique des déchets.

Le journal de la collectivité, et plus particulièrement les éditions «Saulnois Mag spéciel déchets», sont l'occasion de communiquer des messages de prévention et de tri des déchets auprès des agents de la collectivité, deshabitants, administrations, entreprises des 128 communes-membres de la CCS.

Education de la jeunesse à la prévention des déchets

Le «programme pédagogique» instauré par la Communauté de Communes du Saulnois à destination des élèves de cycle 3, réparti sur 4 demi-journées a été dispensé à 4 classes en 2016.

Avec la nouvelle réforme des rythmes scolaires, le temps passé en classe a diminuer et les projets pédagogiques se développent hors du temps scolaire. Les accueils périscolaires jusque-là peu demandeurs de ce genre d'intervention sollicitent de plus en plus la Communauté de Communes pour des animations ponctuelles et plus courtes sur le tri, la réduction des déchets et le respect de l'environnement.

Les projets en collèges et lycées se développent, avec une volonté d'intervention plus large, intégrant les notions de développement durable et de gaspillage alimentaire. En 2016, ce sont plus de 250 élèves qui ont été sensibilisés à la thématique.

Les plus jeunes sont également concernés par le sujet, 4 classes de maternelle ont ainsi été sensibilisées en 2016.

Les actions de ce PLP sont essentiellement à visée des ménages. Les professionnels, au nombre de 802 sur le territoire et produisant 40 % du volume de déchets de la CCS, ne disposaient donc pas jusqu'ici de réelle solution d'accompagnement vers une réduction de leur production des déchets.

Perspectives 2017

Un contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire (CODEC) est alors prévu en complément de ce PLP. Il est envisagé sur une durée de 3 ans à compter de 2017.

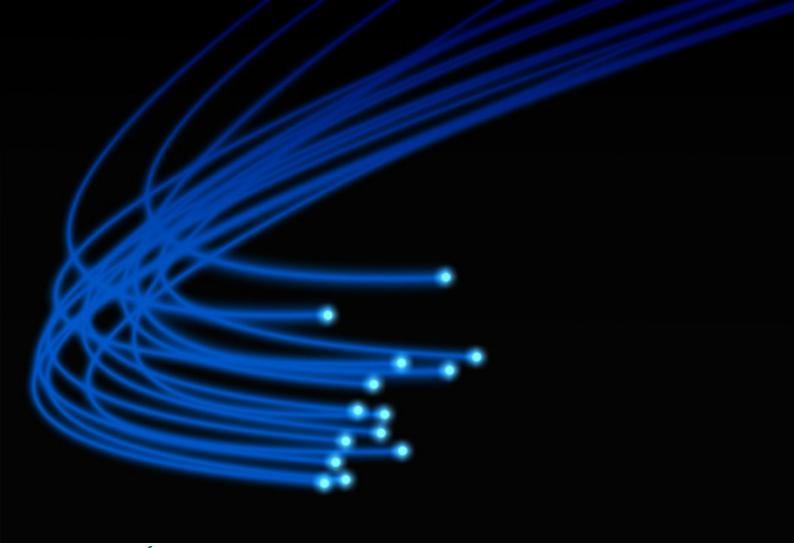
Un plan d'actions a été défini avec notamment 3 objectifs à atteindre:

- Atteindre 50% de valorisation marière, organique et énérgétique sur le périmètre DMA soit une augmentation de 3% du taux global de valorisation à fin 2019 par rapport à l'annnée de référence (2015).
- Diminuer de 6% par rapport à 2015 le tonnage des déchets issus du territoire et enfouis.
- Avoir 20 entreprises et administrations engagées dans une démarche de réduction des déchets.

24 professionnels de différents secteurs d'activité se sont portés volontaires, pour 2017, pour bénéifcier d'un diagnostic et d'un accompagnement personnalisé par le cabinet Viasourcing.

La CCS prévoit la création d'une 4ème déchetterie pour optimiser le service sur le Nord-Ouest du territoire.

Dans les évolutions prochaines, la CCS passera à l'extension des consignes de tri pour permettre de recycler plus largement les matières plastiques avec l'atteinte d'un objectif de 75% d'emballages recyclés avec l'accompagnment d'Eco-Emballages.



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET CADRE DE <u>VIE</u>

VIE Enjeux

La commission Aménagement de l'Espace, du Logement et du cadre de Vie a été créée en avril 2014 afin d'avoir une vision perspective en matière d'aménagement du territoire, de politique du logement, de transport, d'urbanisme et d'instruction du droit des sols.

<u>Amélioration du logement dans le Saulnois:</u>

- poursuivre l'amélioration de la qualité des logements pour les personnes les plus démunies mais aussi pour lutter contre la précarité énergétique
- pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, il s'agit de leur permettre un maintien à domicile en adaptant les logements
- pour le propriétaire occupant situé en dessous d'un plafond de ressources, il convient de l'accompagner pour adapter leur logement.

Accès au réseau très haut débit par fibre optique:

- rendre le territoire attractif pour les habitants et les entreprises par la couverture numérique à l'ensemble du territoire
- dans un premier temps, réalisation du réseau Très haut Débit sur le périmètre d'une zone blanche étant desservie principalement par une solution Wifimax arrivée à saturation.
- la suite de la couverture globale du territoire sera déléguée au Syndicat Départemental pour la fin des travaux

Autorisation du droit des sols:

- Instruire pour le compte des communes en PLU et Cartes communales
- accompagner les communes dans le cadre des révisions ou élaboration des documents d'urbanisme
- conseiller les communes adhérentes en matière de sécurité routière, accessibilité ...

BILAN OPAH

Les propriétaires bailleurs

- 2 bailleurs privés représentant 3 logements locatifs ont pu être subventionnés grâce à 71713 € de subventions dont:
- 63 000 € de l'ANAH
- 8 615 € de la CCS

233 500€ de travaux TTC en 2015.

23 900 € de subvention pour 74 500€ de travaux par logement soit un taux moyen de subvention de 32%.

Les propriétaires occupants

53 propriétaires occupants ont été aidés dont:

- 33 en situation de précarité énergétique
- 13 en perte d'autonomie
- 7 pour des travaux de remise aux normes (insalubrité).

Ces dossiers représentent 425 089 € de subventions accordées dont:

- 322 120 € de subventions ANAH
- 48 168 € des caisses de retraite
- 13 002 € de la Communauté de Communes du Saulnois
- 30 899€ du Conseil Départemental de la Moselle
- 10 900 € du CALM (prêts sociaux)

Plus de 862 000 €de travaux TTC en 2015 soit 8021 € de subventions par propriétaire pour 16 264€ de travaux par logement soit un taux moyen de subvention de 49%.

Actions 2016

Habitat - OPAH

Globalement, pendant l'OPAH, en 2016:

- 500 000 € de subventions accordées sur l'ensemble du territoire du Saulnois,
- 1.1 millions d'€ de travaux TTC générés, le plus souvent, pour les entreprises locales.

Réseau Très Haut Débit : passation du marché FTTH

Fin décembre 2014, le marché de conception-réalisation a été attribué à l'entreprise Circet (sous-traitance du génie civil à Barassi 54).

Après une période d'affinage des études, les travaux ont commencé fin mars 2015. Ils se sont poursuivis jusqu'en décembre 2015, mois pendant lequel se sont succédés les réceptions de travaux.

Le chantier a été suivi par un comité technique qui s'est réuni tous les lundis. Figuraient à ce comité technique : des élus de la CCS, des agents, un représentant de l'UTR de Dieuze, l'AMO du projet et des représentants du futur Syndicat mixte d'aménagement numérique...

Plusieurs obstacles ont dû être levés :

- Des difficultés pour l'emplacement du NRO dans le périmètre d'un bâtiment classé.
- L'enfouissement existant de réseaux à Lidrezing
- L'utilisation des supports aériens.

BILAN CHIFFRÉ

Nombre de km de fibres déployés en souterrain : 32.66 Km

Nombre de km déployés en aérien : 86.45 Km

Nombre total de prises créées : 1436

-Prises individuelles: 1273

- -Sites Desservis Spécifique (mairies, écoles) : 35
- -Établissement professionnel employant 5 ou moins personnes : 126

Établissement professionnel employant plus de 5 personnes : 2

Parallèlement, la CCS a adhéré cau **Syndicat Mixte d'Aménagement Numérique de la Moselle**. Ce syndicat sera en charge de construire le restant du réseau THD en Moselle, mais également à désigner un délégataire de service public qui alimentera le réseau et le maintiendra.

Électrification

L'Article 8

Financement de l'intégration des ouvrages dans l'environnement (enfouissement de réseaux existants).

1 commune a été subventionnée: CHATEAU-VOUE pour 42 500€.

Redevance de concession R1 - 2016

subvention annuelle à la communauté de communes pour financer le suivi administratif du service électrification aux communes : 5 737,79€

Redevance d'investissement R2

Cette redevance est accordée par ERDF sur les investissements En 2015, 9 communes du Saulnois ont touché 49 151,02€ de R2 au titre des travaux 2014.

Actions 2016

Autorisation du droit des sols (ADS): un nouveau service depuis le 1er sept. 2015

Suite à la promulgation de la loi ALUR du 27 mars 2014 et de la fin de l'instruction par la DDT à

Chiffres clés

MISSION ADS

24 communes conventionnées

(9 POS 8 PLU 6 CC)

458 actes instruits et facturés aux communes pour un montant de 9 975 €

MISSION Assistance et conseils aux communes

46 communes conventionnées

5 types de missions

M1 = assistance à la gestion de la voirie et de la circulation

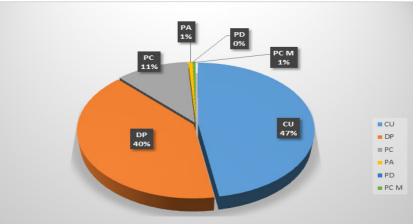
M2 = conseil en aménagement et urbanisme

M3 = conseil en sécurité routière

M4 = assistance à la programmation des travaux de voirie

M5 = conseil en bâtiment et ERP (Établissement recevant du public)

compter du 1er juillet 2015 de l'instruction des actes d'urbanisme (communes en PLU, POS) et (communes en Carte communale) au 1er janvier 2017, la CCS et la Communauté de Communes du Centre Mosellan ont réfléchi à une mutualisation du service.



Répartition des dossiers par type d'actes Année 2016

Outre l'instruction, le service ADS est présent lors des réunions d'élaboration/révision des documents d'urbanisme engagées par les communes. Il participe aussi, en tant que centre instructeur, aux visites périodiques des Établissement Recevant du Public dans les communes dont l'instruction est confiée (commission de sécurité des ERP de 1 à 5ème catégories).

Le service propose également une gamme de missions aux communes conventionnées.

Quelques exemples de missions effectuées :

- CHATEAU-BRÉHAIN = conseil en accessibilité sur retour ADAP
- LIDREZING = recensement des voies communales
- BOURDONNAY = assistance contentieux de l'urbanisme
- AMELÉCOURT = renseignement réglementation ERP incendie
- BIONCOURT = modèle arrêté municipal et occupation domaine public

Partenariat

Les partenaires techniques et financiers sont nombreux. Parmi eux, on peut citer :

L'ANAH, le CALM, ADIL 57, le conseil départemental de Moselle, la CNIE, ERDF, la Direction départementale des territoires, la communauté d'agglomaration de Saint-Avold Synergie, Moselle agence technique (MATEC).

Perspectives 2017

- Finalisation de l'adhésion au Syndicat Moselle Fibre
- Renouvellement de la convention ANAH et CALM dans le cadre du programme «Habiter mieux»



GESTION DE LA PETITE ENFANCE ET VIE FAMILIALE

Enjeux

La Commission Petite enfance et vie familiale de la Communauté de Communes et les personnels de la petite enfance œuvrent au quotidien pour la qualité de garde de nos enfants sur l'ensemble du territoire du Saulnois.

Les équipes des cinq multi-accueils implantés à Château-Salins, Delme, Dieuze, Francaltroff et Vic-sur-Seille sont pleinement mobilisées pour le bien-être de nos tout-petits. Elles proposent ponctuellement des animations festives au sein des structures qui contribuent aux liens avec les parents et des sorties adaptées.

La CCS est vigilante à l'amélioration constante du confort de ses structures et investit pour cela de façon continue dans de nouveaux équipements.

L'année 2015 aura également permis de

développer pour la première fois des actions de formation à destination de l'ensemble des assistantes maternelles du territoire, dans une volonté de préfiguration d'un Réseau d'Assistantes Maternelles (RAM).

Le passage à la redevance incitative aura également invité la commission à étudier certaines alternatives écologiques comme les couches lavables.

Enfin, une offre de médiation familiale à destination des familles de notre territoire devrait voir le jour en 2016, afin d'offrir une alternative proche au règlement de certains conflits familiaux.

L'ensemble des membres de notre commission reste plus que jamais mobilisé en faveur de notre territoire.

Chiffres clés

397 enfants différents accueillis dans les 5 multi-accueils

74,38%:taux de fréquentation annuel pour l'ensemble des structures

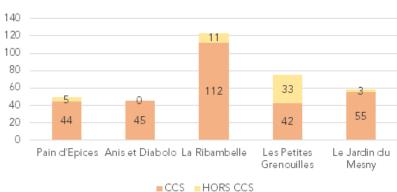
196 398 : nombre total d'heures facturées

Les fêtes de fin d'année en juin



TOTAL	74,75 %	407
MA Vic-sur-Seille	81,57 %	64
MA Francaltroff	76,83 %	91
MA Dieuze	73,73 %	126
MA Delme	66,99 %	50
MA Château Salins	74,63 %	76
Structures	Taux d'occupation	Nb d'enfants inscrits

Familles accueillies issues de la CCS	et hors
de la CCS	



Actions 2016

Les fêtes de Noël:

et les grands



Des petites attentions aux mamans et papas à l'occasion des fêtes des mères et des pères



En termes d'équipements

un moment privilégié pour les petits Les cinq structures ont pu bénéficier d'aménagements tels que l'installation d'un visiophone au multi-accueil de Francaltroff, une pièce dédiée aux bébés au multi-accueil de Vic-sur-Seille, un coin lecture et repos installé à Château-Salins et la transformation du jardin d'hiver au multi-accueil de Delme, ainsi que l'achat d'un abri pour les vélos et jeux d'extérieur.

A destination des professionnels de la petite enfance et des familles

Les ateliers thématiques à destination des professionnels de la petite enfance et des familles

Forum sur le rôle du doudou dans la psychologie de l'enfant (14 octobre 2015 à Albestroff)

L'accompagnement à la formation des assistantes maternelles du territoire par la mobilisation de crédits via le Compte Personnel de Formation (réunions d'information sur le dispositif et sessions de formation)

Ainsi, en 2015, 8 assistantes maternelles du territoire ont pu suivre chacune 5 jours de formation sur la thématique de la sécurité au domicile. En 2016, un plan de formation sera de nouveau proposé aux près de 300 assistantes maternelles du territoires.

La poursuite de la réflexion sur les couches lavables

Soucieuse d'inscrire la politique petite enfance dans une gestion raisonnée des déchets et afin d'anticiper la mise en place de la RI au 1er juillet 2016, la commission petite enfance a réfléchi à la possibilité de proposer des couches lavables dans les multi-accueils gérés par la Communauté de Communes du Saulnois. Aussi, M. Jérôme END, Président de la commission « Petite enfance et vie familiale » s'est rendu dans la structure les Coccinelles à Réding, qui utilise ce dispositif depuis 2009.

Ce projet consisterait à développer l'utilisation de couches lavables pour remplacer les changes jetables.

C'est donc dans le cadre de l'enrichissement de cette réflexion que s'est déroulé cet échange, qui devrait trouver sa concrétisation dans des actions de sensibilisation au sein des structures d'accueil de la petite enfance de la CCS, lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, et qui se poursuivront jusqu'en avril 2016 avec la semaine internationale de la couche lavable.

Obtention d'une permanence de médiation familiale avec l'association Marelle à compter de 2016

Partenariat

La commission dispose de trois partenaires majeurs :

La **Caisse d'Allocation Familiale** (CAF) participe aux charges de fonctionnement des 5 structures grâce aux deux types de contractualisations que constituent les « Contrats Enfance Jeunesse » (CEJ) et la « Prestation de Service Unique » (PSU). En 2015, la CAF a ainsi financé le fonctionnement du service à hauteur de 1 133 102,43 €, la prise en charge de la masse salariale étant le poste le plus important. L'action de la CAF est donc primordiale pour la viabilité de ce service.

Le **Conseil Départemental de la Moselle** intervient au travers de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour le contrôle du bon fonctionnement et pour garantir la qualité de l'accueil et de l'encadrement des enfants.

Les **près de 300 assistantes maternelles** recensées sur le territoire de la Communauté, qui complètent l'offre d'accueil des enfants du Saulnois. En effet, les modalités de fonctionnement et d'accueil des enfants en structure collective ne correspondent pas toujours à la diversité des besoins des familles. Ces deux modalités de garde sont complémentaires.

Perspectives 2017

Poursuite des actions en faveur de la professionnalisation des assistantes maternelles par la mobilisation des crédits de formation (CPF, ex-DIF)

Poursuite de la réflexion sur la création d'un relais assistantes maternelles

Poursuite des investissements de maintien et d'amélioration des conditions d'accueil

Manifestation autour de la Grande Semaine de la Petite Enfance

Maintien du Forum Petite-Enfance avec intervention d'un conférencier

Mise en place du paiement en ligne pour les familles usagers des multi-accueils

Renouvellement du marché API

Mise en plac d'un atelier de sensibilisation à la lecture en partenariat avec les médiathèques du Saulnois



RÉALISATION DES TRAVAUX ET GESTION DU PATRIMOINE

Enjeux

La Communauté de Communes du Saulnois a la gestion d'un patrimoine bâti en partie vieillissant. Elle a décidé de mettre en place une démarche de maintenance préventive, afin de veiller en permanence au bon fonctionnement des structures et d'assurer leur pérennité, la sécurité des utilisateurs, la réactivité de la collectivité en cas de problèmes majeurs et la conformité des installations.

La Communauté de Communes vise également à optimiser les coûts liés aux interventions ponctuelles nécessaires et la multiplication des intervenants, sur un territoire aussi vaste que celui du Saulnois.

Le projet de territoire 2014-2020 entreprend donc de mener une réflexion sur la gestion de ces interventions, afin de maintenir la qualité et la sécurité des bâtiments en maîtrisant les coûts. La Communauté de Communes a également décidé de mutualiser certains services à l'échelle intercommunale, afin de permettre aux petites communes d'accéder à des prestations à un coût privilégié. La Commission assure donc le suivi des services aux petites communes suivants :

- Balayage de voirie
- Nettoyage d'ouvrages d'assainissement (avaloirs, dessableurs, grilles transversales, postes de relevage, déversoirs d'orages)
- Broyage de végétaux

Chiffres clés

La Communauté de Communes du Saulnois possède :

7 bâtiments publics :

5 multi-accueils

1 centre technique

1 bâtiment administratif

5 zones d'activités

3 déchetteries.

1 bâtiment relais d'entreprises en location sur la zone de Morville)

1 balayeuse automatisée et 1 broyeur de végétaux

Le service balayage en chiffres

80 communes bénéficient du services. Nombre de communes 80

1128.7 km de balayage réalisés

127 jours de balayage



Actions 2014

L'entretien des bâtiments

Après mise en concurrence de plusieurs entreprises spécialisées, la Communauté de Communes du Saulnois a sollicité plusieurs prestations en 2014 :

L'entreprise HOUPIN Didier de Dieuze a réalisé une vérification des chaudières et systèmes de ventilation des multi-accueils et l'entreprise THERMA CLIM BRIOT de Château-Salins a continué sa gestion des systèmes du bâtiment administratif et du centre technique.

La société ALARME CONSEIL a établi un diagnostic des systèmes d'alarme anti-intrusion et incendie de l'ensemble des bâtiments communautaires.

L'entreprise OMS SYNERGIE a effectué une prestation de nettoyage des vitrages des bâtiments publics, notamment en partie difficile d'accès.

La société SIVIHE a procédé au remplacement de blocs de secours défaillants suite à sa vérification annuelle des installations incendie.

Un entretien spécifique des multi-accueils

Concernant les multi-accueils, les actions principales menées en 2014 concernent la réfection du bardage bois à Dieuze, la réparation d'une partie du bardage à Vic-sur-Seille et le sur les sites nécessiteux.

De nombreuses réparations courantes ont également permis de maintenir une bonne utilisation de l'ensemble des locaux.

Les zones d'activités : un travail important d'entretien des réseaux et espaces verts

Concernant les zones d'activités, les actions courantes concernent principalement l'entretien des espaces verts, des espaces publics et des réseaux.

A noter les actions particulières suivantes :

- Vidange complète du séparateur à hydrocarbures en aval du bassin de rétention de la zone de Morville-lès-Vic;
- Débouchage du réseau d'assainissement en aval de la zone de Morville-lès-Vic ;
- Réparation d'une brèche sur le réseau d'assainissement de la zone de Francaltroff;
- Réfection d'une partie de la voirie de la zone de Morville-lès-Vic (nouvel enrobé en entrée de zone).

Services aux communes

La Communauté de Communes du Saulnois dispose d'une balayeuse automatisée et d'un broyeur à végétaux. La Communauté de Communes du Saulnois a investi dans une balayeuse pour proposer à ses communes membres un service de balayage des voiries. L'ESAT d'Albestroff réalise cette prestation par voie de convention. La CCS participe financièrement à ce service.

De même, un broyeur a végétaux permet aux communes de transformer leur déchets verts de taille pour réaliser du paillage.

Les communes peuvent également bénéficier d'un service de curage des avaloirs.

Partenariat

La volonté de la Commission Réalisation des travaux et gestion du patrimoine est de travailler avec des entreprises locales dans la mesure du possible.

La Communauté de Communes est en contact régulier avec EDF-ERDF afin de diminuer les coûts liés à la consommation électrique. Ainsi, une analyse des consommations annuelles en électricité avec EDF-ERDF permettra de diminuer les puissances souscrites dans nos contrats.

Perspectives 2015

Actions de mise aux normes et amélioration de la sécurité des bâtiments

Réflexion sur le type de maintenance des bâtiments et infrastructures des zones d'activités

Renouvellement des marchés de prestation pour les services aux petites communes



MISE EN OEUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Enjeux



Conformément aux dispositions de la loi sur l'eau, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du Saulnois a été créé en 2007. Il est issu d'un transfert de compétence avec trois missions de contrôle : la conception, la réalisation et le bon fonctionnement des installations d'Assainissement Non Collectif (ANC). Le service assure également depuis quelques années une mission d'assistance

à maîtrise d'ouvrage des communes qui souhaitent mutualiser les études ANC au profit de leurs administrés. A Le potentiel de développement des installations d'ANC concerne à terme environ 3 000 ouvrages sur le territoire. Après avoir commencé par les habitations neuves (constructions) ou changeant de propriétaire (ventes), le contrôle des dispositifs existant dits « les écarts » a été entrepris. De plus, les systèmes ANC doivent être périodiquement contrôlés ce qui, après une période consacrée au contrôle des conceptions et de la réalisation des ouvrages engendrera une pérennité des missions du service pour le contrôle de bon fonctionnement.

Sur la période 2014-2020, les enjeux principaux, outre le maintien de la qualité du service, de la communication avec les usagers et les mairies, consistent à faire face à la montée en charge prévisible de l'activité de ce service.

Actions 2016-2017

La poursuite des activités en place

Chiffres clés

37 dossiers de permis de construire ouverts

408 dossiers contrôle de conception réalisés

302 dossiers contrôle d'exécution réalisés

362 dossiers contrôle diagnostic réalisés

Les contrôles des «écarts»

Renouvellement du marché: GEOPROTECH retenu en janvier 2017

Période de mise au point liée aux nouvelles modalités d'études imposées par l'AERM sui exige que 2 projetspour chaque habitation soient établis afin de ne pas «automatiser» la pose de dispositifs compact type «micro-station d'épuration» et de réaliser des sondages de sol et test de perméabilité à la parcelle.

L'objectif était d'intégrer ces missions complémentaires dans notre marché sans en modifier le coût.

Le contrôle seront désormais composés en 2 phases:

- 1- Visite terrain, plan existant, contrôle diagnostic
- 2- Sur demande de l'usager: élaboration de 2 plans de travaux

Convention de partenariat entre l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (AERM) et le SPANC

- 2016 jusqu'au 10/09/2017: poursuite du programme de partenariat: réhabilitation de 87 installations d'ANC
- Fin du programe le 10/09/2017: renouvellement refusé par l'AERM
- Le SPANC ne peut plus aider les travaux de réhabilitation à titre privé
- La commune doit être porteuse du projet de réhabilitation à échelle communale pour pouvoir prétendre à des subventions



Application SPANC

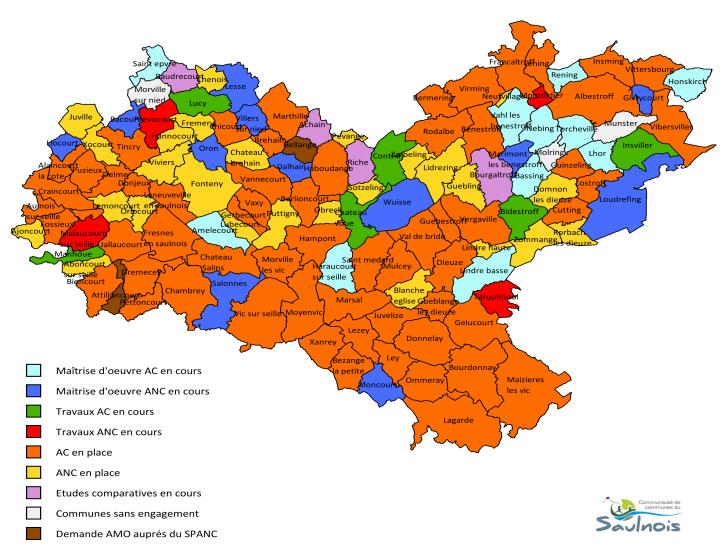
Mise en place par le service informatiqued'une base de centralisation des dossiers du SPANC afin de pouvoir réaliser le suivi des dossiers avec efficacité:

- Saisie des données, dates d'ouverture des dossiers, validation des différentes phases de contrôles
- Relances
- Nécessité de contrôles 1 an, 4 ans, 10ans

Application en cours de fonctionnement, mise à juor en cas de nécessité

AVANTAGES: réalisée en interne, adapée aux besoins du SPANC du Saulnois, mise à jour en continu sur demande

ETAT DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE SAULNOIS





Assistance aux communes

Le SPANC a poursuivi en 2016-2017son assistance pour 10 communes qui consiste à :

- Participer aux réunions de restitution d'études
- Élaborer les cahiers des charges pour les études diagnostiques des réseaux ou le recrutement d'un maître d'œuvre dans le cas d'un projet de réhabilitation en ANC
- Analyser les offres
- Établir les demandes de subventions auprès des financeurs
- Notifier les marchés

	AC terminés	ANC terminés	AC en cours	ANC en cours	MOE AC	MOE ANC	Com- munes sans engage- ment	Etudes compara- tives	Demande d'AMO
2016-2017	60	26	6	4	11	12	3	4	2

	Fonctionnement		Investissement		Résultat global
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
2009	5 614,59€	11 200,00€			5 585,41€
2010	1 293,03 €	12 815,74€			11 522,71 €
2011	20 471,61€	36 875,00€			16 403,39€
2012	23 084,49€	53 503,00€			30 418,51€
2013	85 539,22€	128 897,00€	4850,00€		38 507,78€
2014	139 999,40€	176 998,18€	0.00€	5820,00€	42 818,80€
2015	262 772,35€	300 116,75€	0.00€	970,00€	38 314,40€
2016	271 984.70€	214 461, 15 €	10025.70€	3091.69€	- 64457.56€

Partenariat



PARTENAIRES FINANCIERS

- AERM : versement de diverses subventions
- Prime au SPANC en fonction du nombre de contrôles effectués annuellement
- Fin des subventions pour les travaux de réhabilitation des dispositifs d'ANC menés sous maîtrise d'ouvrage privée
- Maintien des subventions pour les travaux de réhabilitation des dispositifs d'ANC menés sous maîtrise d'ouvrage publique

- CD 57:

- Fin du programme de subventions au SPANC
- Possibilité de subventions pour les travaux de réhabilitation des dispositifs d'ANC menés sous maîtrise d'ouvrage publique
- ANAH, CAF, caisses complémentaires de retraites: sur demande privée, ces organismes peuvent venir compléter les aides publiques

PARTENAIRES TECHNIQUES

- Bureaux d'études : élaboration de dossier d'ANC pour avis du SPANC
- Entreprises de TP : réalisation des travaux d'ANC
- Fournisseurs et fabricants de matériels : vente et SAV

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- Élus

Perspectives 2018

Poursuivre et achever le contrôle des écarts

Poursuivre les travaux de réhabilitation dans les communes volontaires pour prendre la maîtrise d'ouvrage

Poursuivre la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des communes

Poursuivre et améliorer la communication

Perfectionner « l'appli SPANC»

Suivre l'étude de gouvernance GEMAPI, Eau, Assainissement pilotée par la MATEC

Démarrage des contrôles de fonctionnement et d'entretien des installations mises en place depuis 10 ans



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET CULTUREL

Enjeux

La CCS souffre de fait de l'absence d'une stratégie touristique préétablie qui permettrait de valoriser son potentiel et de développer l'action dans ses domaines de compétences dans un cadre structuré, autour d'un programme d'actions concertées précisant de manière claire qui fait quoi dans ce domaine, et avec quels moyens.

Aujourd'hui, l'offre touristique du territoire n'est pas suffisamment maîtrisée et valorisée, elle manque de lisibilité et de cohérence ; la politique touristique est morcelée et le marketing touristique reste insuffisant.

Ainsi le diagnostic de territoire note que l'amélioration de l'offre d'hébergement des touristes sous toutes ses formes, la clarification d'une politique touristique intercommunale partagée par tous les acteurs du territoire, une offre de loisirs « à la carte » à travers la randonnée et la découverte du patrimoine, sont des enjeux majeurs pour le développement touristique du Saulnois.

A ce jour, la politique culturelle ne fait pas partie d'une compétence spécifique de la CCS. Celle-ci appartient donc plutôt aux communes membres. L'animation culturelle est assurée avant tout par des associations et par les communes les plus importantes de la CCS, dont l'action peut parfois rayonner sur l'ensemble du territoire.

Bien que le territoire bénéficie de plusieurs équipements culturels : salles de cinéma, bibliothèques, musées mais aucun d'entre eux n'a été transmis à la structure intercommunale qui ne dispose donc pas d'équipement structurants pour mettre en œuvre sa politique culturelle. La communauté de communes a donc principalement un rôle fédérateur et d'accompagnement pour les organismes et associations déjà en place.

Développement touristique

Finalisation de l'étude de faisabilité pour la création d'un réseau d'itinéraires de promenade et de randonnée sur le territoire du Saulnois

Dans le cadre de sa compétence « Tourisme» et dans l'objectif de réaliser un schéma territorial de sentiers de promenades et de randonnées pouvant s'inscrire dans le PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée) de Moselle, la Communauté de Communes du Saulnois a confie au CDRP 57 (Comité Départemental de la Moselle de la Fédération Française de Randonnée Pédestre) l'étude d'un réseau d'itinéraires de promenades et de randonnées, conformément aux préconisations du Guide Technique destiné aux porteurs de projets élaboré par Moselle Tourisme. Cette étude porte sur le déploiement d'un réseau de randonnée composé 11 boucles et 7 liaisons totalisant 127 km d'itinéraires différents. L'étude a été transmise au Conseil départemental pour une inscription au PDIPR. Si ces circuits sont éligibles à une inscription au PDIPR, le travail suivant consistera a vérifier la réalité opérationnelle de chaque sentier (chiffrage des travaux nécessaires), étudier le balisage et l'emplacement des panneaux de carrefours, créer les panneaux d'informations et enfin baliser.

Aire de camping-cars

Faute d'aires (de service et de stationnement) pouvant accueillir les campings-caristes, la commission a étudiée les possibilités de développement de ce mode d'accueil avec des communes intéressées.

- aires de services à Vic-sur-Seille et Marsal
- aires de stationnement : Prévocourt, Fonteny et Haraucourt-sur-Seille.

Des réunions d'informations et es chiffrages on été réalisées.

Développement du tourisme fluvial et développement des Véloroutes Voies Vertes (VVV)

La CCS a participé à la réalisation de études de développement du tourisme fluvial portées par Voie Navigables de France. Ces études ont contribué à la création de comité de pilotage auxquels la CCS est associée.

En parallèle, une étude topographique a été terminée sur le tronçon de la future VVV située le long du Canal de la Marne au Rhin afin de poursuivre le travail entamé en vue de sa création future.

Soutien aux offices de tourisme du Saulnois

La Communauté de Communes du saulnois dispose de 2 offices de Tourisme sur son territoire basés à Vic-sur-Seille et Dieuze. Chaque année, une **aide de fonctionnement** leur est attribuée afin de leur permettre de mettre en œuvre une politique touristique portant sur les actions suivantes : l'information, la promotion, l'animation et l'activité commerciales. Une aide de 10 000 € par ETP (équivalent temps plein) est versée soit 45 000 € pour ces deux structures.

En 2015, la CCS a versé une subvention de 5 000 € au Centre d'Art Contemporain de Delme afin de participer à l'ouverture de la Guest(Ho)t House.

Réflexion pour la mise en place d'un OT communautaire

Dans le cadre de l'adoption de la loi NOTRe, et notamment son article 68 transférant aux intercommunalités la compétence "promotion touristique, dont la création d'offices de tourisme" à compter du 1er janvier 2017, la Commission a étudié les différents statuts des OT et s'est ensuite rendue à l'OT de la Vallée de la Bruche afin de découvrir son fonctionnement. La commission a souhaité se faire accompagner par un bureau d'études pour mettre en œuvre cette compétence rendue obligatoire mais aussi pour déterminer une stratégie de développement touristique. Le cahier des charges de cette étude a été travaillé en commission.

Communication

La commission a travaillé à la mise en place d'un site web touristique «en responsive». Un groupe de travail a mené cette mission avec l'agence de communication retenue. En parallèle, une nouvelle carte touristique a été éditée. En fin d'année, une page Facebook a été créée pour dynamiser la communication touristique de la CCS.

Soutenir l'accès à la culture



Développement des arts vivants

Dans le cadre de sa compétence « Culture », la Communauté de Communes du Saulnois a mis en place des ateliers de découverte des « Arts vivants » pour les habitants du Saulnois en 2015 avec 3 associations « Compagnie la Gigogne», «Compagnie Moi, je tout seul» et «Compagnie Voix des champs. Chaque atelier est organisé avec le concours d'une commune du Saulnois et une association/syndicat de cette même commune.

Ces ateliers ont été proposés gratuitement aux habitants du territoire.

4 types d'ateliers : Création musicale, Écriture de chanson, Arts du Cirque, Arts des marionnettes,

12 ateliers : Moyenvic, Pettoncourt, Val de Bride, Fossieux, Lesse, Ommeray, Rodalbe, Albestroff, Vicsur-Seille, Xanrey, Dieuze et Bermering

Le Saulnois fait son cinéma

Chiffres clés Soutien à l'événementiel

6352,50 € ont permis de contribuer à la mise en place de projets touristiques et culturels dans le Saulnois.

33 animations culturelles (cinéma, ateliers, théâtre...) ont été financées par la CCS

12 ateliers «arts vivants»

8 séances de cinéma en plein air

3 séances de cinéma en hiver

10 animations (ateliers, théâtre d'objet, spectacle) dans le cadre du soutien aux médiathèques et de Lire en fête…partout en Moselle

La Communauté de Communes du Saulnois soucieuse d'offrir à la population une **animation gratuite auprès de ses habitants** a renouvelé l'opération « Le Saulnois fait son cinéma » en juillet 2015 (séance de plein air) et pendant les mois d'octobre et de novembre 2015 (séances en salle). Les communes membres volontaires sont invitées à gérer la logistique avec le concours d'une association si elles le souhaitent. La CCS finance la totalité des frais liés à la séance. La communauté de communes s'appuie sur un partenariat avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Moselle qui participe à la programmation et à la mise en œuvre technique du projet.

Les films sont diffusés en format numérique avec du matériel de projection itinérant. 8 séances été : Moyenvic, Ley, Pettoncourt, Val de Bride, Fossieux, Bermerind, Lesse, Lemoncourt

3 séances hiver : Vittersbourg, Nébing, Maizières les Vic

Participation à des festivals décentralisés

Le dimanche 11 octobre aux Salines Royales à Dieuze, le spectacle intitulé « Le violon dans tous ses états » par Nemanja RADULOVIC, au violon, et Les Trilles du Diable a été joué dans le cadre du **festival décentralisé de Fénétrange**. La CCS a cofinancé ce projet.

Soutien à la lecture

La CCS soutient les médiathèques du Saulnois dans le cadre de leur participation aux animations départementales et notamment Lire en Fête. Elle participe aux frais d'animation afin de donner une envergure plus importante aux événements dédiés à la

lecture. En 2015, 5 bibliothèques ont travaillé sur la thématique de la tolérance avec la mise en place d'animations autour du fil rouge «Apprivoiser la différence».

Culture

Soutien aux événementiels

La Communauté de Communes du Saulnois dispose d'une enveloppe annuelle de 15 000 € pour **favoriser le maintien des manifestations locales.** Elle peut financer 25% des dépenses subventionnables d'un projet à hauteur de 1 500 € maximum.

Commémoration du centenaire de la première guerre mondiale

Les samedi 5 et dimanche 6 septembre 2015, le Saulnois a célébré le centenaire de la 1ère guerre mondiale à la Nécropole Nationale de Riche sous le haut patronage et en présence de Jean-Marc TODESCHINI, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire.

Les communes du Saulnois et notamment Riche, la Communauté de Communes du Saulnois et la sous-préfecture se sont associées pour proposer une manifestation qui a permis de mettre en lumière et de faire redécouvrir ces tragiques journées qui ont marqué le début de la première querre mondiale avec un programme mêlant commémoration, expositions et animations .

En parallèle, un travail a été mené avec l'association Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre dans le cadre du projet de l'inscription des sites funéraires et mémoriels de la grande Guerre au patrimoine mondial. Pour le Saulnois, il s'agit d'intégrer la démarche pour promouvoir les sites mémoriels de la grande Guerre tels que Riche, Cutting, Lagarde). ainsi que les zones d'interprétation autour constituées des autres nécropoles que compte le territoire.

La Fête des plantes, du terroir et de l'artisanat Une troisième édition a été organisée à Haraucourt-sur-Seille. Elle permis de mettre en avant plus de 30 artisans, et producteurs locaux tout en valorisant le jardinage écologique et la protection de l'environnement avec notamment la présence d'un stand mis en place par le service Déchets Ménagers et les guides composteurs.

Perspectives 2016

Finaliser le schéma de la randonnée

Rechercher les cofinancements du projet Véloroute Voie Verte le long du canal de la Marne au Rhin

Améliorer la communication touristique : valorisation du site web touristique par le biais d'une campagne de communication

Poursuivre l'organisation de manifestations culturelles a destination des habitants

Mettre en place l'OT communautaire et finaliser une stratégie touristique pour les années à venir

Poursuivre le développement des aires de camping-cars



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET AGRICULTURE

Enjeux

Doté d'un environnement rural préservé, la Communauté de Communes du Saulnois s'est engagée pour un développement durable de son territoire. La Commission développement durable et agriculture a pour vocation de maintenir la qualité de vie privilégiée du territoire en développant des actions en faveur d'une agriculture durable et toute autre action contribuant à l'amélioration du bilan écologique, de la qualité des ressources et du maintien des paysages préservés du Saulnois.

Chiffres clés

5 **r**éunions de concertation pour le développement des circuits-courts

1 livret recensant les producteurs du territoire, imprimé en 5000 exemplaires

40 demandes de conseil techniques auprès du Conseiller Info Énergie de l'Espace Info Énergie

2 projets soutenus financièrement à hauteur de 20 600 € dont le projet de méthanisation et Trophée National des Lycées Agricoles

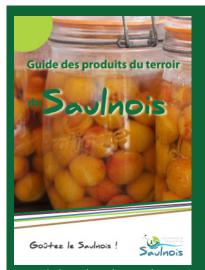
Actions 2015

Développement des circuits alimentaires de proximité

Pour préserver le dynamisme du secteur agricole sur son territoire et favoriser la structuration des filières agricoles de proximité, la Communauté de Communes du Saulnois a engagé dès 2012 des actions autour de la valorisation des circuits courts sur le territoire.

Etude de faisabilité du développement des circuits alimentaires de proximité dans le Saulnois

Fin 2014, le bureau d'études Ecozept a été missionné par la Communauté de Communes du Saulnois pour réaliser une étude afin de favoriser la structuration des circuits de proximité en développant les débouchés locaux, via la consommation des ménages en produits locaux bio et non bio, bruts et transformés, ainsi que l'approvisionnement des établissements publics et privés du territoire.



Danslebutdevaloriserlavente directe entre les producteurs et les consommateurs du Saulnois, la CCS a édité un guide des produits du terroir du Saulnois. Celuici a été imprimé en 5 000 exemplaires en 2015. Il est mis à disposition dans l'ensemble des Mairies du territoire, ainsi que dans les offices de tourisme et au moment des manifestations locales. Il est également librement téléchargeable sur le site internet de la CCS. Une cinquantaine de producteurs proposant de la vente directe de leurs produits y sont ainsi répertoriés.

L'objectif de cette étude est de définir un plan d'action opérationnel pour développer les circuits de proximité dans le Saulnois, en concertation avec les acteurs locaux. Cette étude est donc prévue en 3 phases :

- Phase 1 : État des lieux de l'offre et de la demande en produits locaux sur le territoire (Photographie du territoire à l'instant T)
- Phase 2 : Élaboration d'un programme d'action pour le développement des circuits de proximité (enclenchement d'une dynamique)
- Phase 3 : Préparation de la mise en place opérationnelle des scénarii sélectionnés (Phase opérationnelle)

Les phases 1 et 2 se sont déroulées en 2015 :

Déroulement de l'étude : Réalisations de la phase 1 Etat des lieux de l'offre et de la demande

- Analyse bibliographique et synthèse de données existantes

 Entretiens qualifiés : 27 enquêtes réalisées auprès de producteurs, d'entreprises agro-alimentaires, de distributeurs/détaillants, d'acteurs de la restauration collective et d'institutionnels

 Etat des lieux de l'offre et de la demande en produits locaux

 Première analyse SWOT du territoire, mise en évidence d'axes de travail, de pistes d'action et de mesures concrètes
 - Organisation d'un World Café le 11 mai : enclenchement d'une dynamique collective, approfondissement et hiérarchisation des pistes d'action
 - Rédaction d'un rapport de synthèse sur l'analyse de l'offre et de la demande, présentation des principaux résultats lors du Copil du 19/05/15

Phase 2 - Elaboration d'un programme d'actions

 $\underline{\textbf{Objectif}} : \texttt{Définir les enjeux et orientations possibles pour développer les circuits de proximité sur le territoire}$

- Analyse SWOT à l'échelle du territoire / enjeux cruciaux pour les fillères
- Construction de pré-scénarii (COPIL du 30/09/15 : Présentation de 6 pré-scénarii)
- Sélection par le COPIL de 2 à 5 pré-scénarii (COPIL du 30/09/15 : Choix de 4 scénarii) = Axes de développement stratégique
- Concertation avec les acteurs clés du territoire : groupes de travail thématiques et entretiens qualifiés (Réunions des 19 et 20 novembre 2015)
 Actions prioritaires
- Précision des scénarii
- Restitution aux comités technique et consultatif en vue d'une délibération « Quel(s) scenario(s) / actions à développer ? » → Objectif du COPIL du 20/01/2015

Elles ont permis d'identifier les actions suivantes à développer sur le territoire à partir de 2016 :

N° action	Axe	Intitulé de l'action		
1	D	Atelier de transformation collectif		
2	Pisciculture	Produit phare (type « carpe frite »?)		
3	A 1	Création d'un collectif « vergers »		
4	Arboriculture	Mise en place d'une OPAV		
5	Ovins	Journée info « journée ovin bio »		
6	Commercialisation	Rencontre producteurs / professionnels de l'alimentation		
7		Animation commerciale		

Accompagnement de la SAS Méthanisation Seille Environnement

Les captages de la source de Logeatte à Juvelize, du Forage de la Commanderie à Haraucourt sur Seille et de la source de la Fontaine du tonneau de Xanrey ont été inscrits sur la liste des captages Grenelle publiée par les ministères en charge du Développement Durable, de l'Agriculture et de la Santé en date du 26 mai 2009.

Dans ce cadre, l'association Méthanisation Seille Environnement a été créée le 22 juin 2011 par un groupe d'une quinzaine d'agriculteurs basés à sur ou à proximité des bassins d'alimentation des captages Grenelle dont l'objectif est la mise en place d'un méthaniseur afin de transformer l'azote organique produit par les exploitations agricoles. Les études réalisées pour le compte de l'Association étant concluantes par rapport à la faisabilité technico-économique du méthaniseur, une nouvelle entité, la SAS Méthanisation Seille Environnement, a été créée afin de porter le projet.

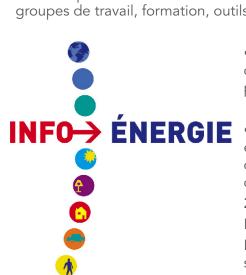
En 2015, une convention signée entre la SAS Méthanisation Seille Environnement et la Communauté de Communes du Saulnois afin d'assurer un soutien technique, juridique et financier au projet. Dans ce cadre, une aide de 20.000 € a été versée à la SAS afin de soutenir la réalisation des études d'implantation et d'intégration paysagère du projet sur le territoire.

Espace Info Énergie

Depuis 2009, la Communauté de Communes du Saulnois conventionne avec l'ADIL 57, qui assure les missions d'un Espace Info Énergie (EIE) sur le territoire du Centre de la Moselle. Son rôle est de fournir des informations adéquates, neutres, objectives, impartiales et indépendantes sur la maîtrise de l'énergie ainsi que des conseils techniques pour permettre aux particuliers d'effectuer des choix.

Les informations et/ou les conseils sont fournis à titre gratuit en suivant les objectifs suivants :

• En direction des collectivités locales, un appui dans leur politique locale de développement durable: permanences décentralisées, foires, salons, conférences thématiques, participation à des groupes de travail, formation, outils de communication...



- Lutte contre la précarité énergétique: réponses aux demandes des ménages, aux travailleurs sociaux, aux bailleurs sociaux et privés..., actions de sensibilisation dans les quartiers...
- Informer sur le changement climatique et la maîtrise des énergies, l'efficacité énergétique, le développement des EnR, les différents systèmes de production de chaleur, les caractéristiques des isolants, la ventilation, BBC, Maison passive, HQE, THQE..., RT 2012, les dispositifs d'aides...

En 2015, l'EIE a été directement sollicité par 40 foyers du Saulnois. En plus de ces sollicitations directes, l'EIE a organisé 2 formations sur les éco-gestes à destination des foyers modestes à Dieuze en 2015, permettant de sensibiliser 15 foyers.

Un cycle de formations sur la qualité de l'air et la ventilation double flux, en partenariat avec l'ADEPPA, a réuni 9 personnes du territoire.

Labellisation TEPCV (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte)

Le Parc Naturel Régional de Lorraine a été retenu lauréat en décembre 2015 pour une labellisation dans le cadre de l'appel à projet «Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte et pour le Climat» (TEPCV) lancé par le Ministère de l'écologie. La réponse à l'appel à projet s'est déroulée à l'échelle de 8 Communautés de Communes partenaires, dont fait partie la Communauté de Communes du Saulnois. Le programme d'action retenu a été défini autour de 3 grands axes :

- renforcer l'efficacité énergétique du territoire,
- développer les énergies renouvelables et sensibiliser aux économies d'énergie,
- favoriser le développement de l'économie circulaire.

Les actions menées par les Communes et les groupements de Communes rentrant dans ce programme d'actions pourront se partager une enveloppe de 500.000 € entre 2016 et 2017. Les enjeux des prochaines années est de définir des règles de répartition de cette enveloppe entre les différents projets et de construire une stratégie TEPCV sur le moyen et le long terme à l'échelle des 8 intercommunalités

La commission Seveloppement durable et agriculture bénéficie du soutien technique et/ou financier de plusieurs structures, que sont :

-Agence de l'eau

Conseil Régional de Lorraine

Conseil départemental de Moselle

Espace Info Énergie - ADIL

Le Parc Naturel Régional de Lorraine

Agriculteurs du territoire et producteurs locaux

Lycée agricole de Château-Salins

Chambre d'agriculture

Perspectives 2016

Continuer à soutenir la SAS Méthanisation Seille Environnement dans la construction d'une unité de méthanisation.

Mettre en place de manière opérationnelle des actions pour promouvoir les circuits alimentaires de proximité.

Relayer auprès des Communes les possibilités d'aides financières dans le cadre de la labellisation TEPCV, et participer à l'élaboration de la stratégie « Territoire à Énergie Positive » à moyen et long terme en concertation avec le Parc et les 7 autres intercommunalités.



GESTION DE LA COMMUNICATION ET DES RÉSEAUX

Enjeux

complexité des différentes administratives entraîne bien souvent un manque de visibilité pour les usagers qui ne distinguent plus le rôle et les missions de chacun. communication devient un outil essentiel de la Communauté de Communes du Saulnois. Elle permet à celle-ci d'exister, non seulement auprès de ses habitants, mais également auprès des collectivités locales, des partenaires, des institutionnels et de ses élus. Les objectifs sont multiples: informer sa population des réalisations communautaires, promouvoir ses actions et ses résultats, et surtout, faire émerger un sentiment d'appartenance chez ses habitants et chez les élus.

Chiffres clés

Site Internet

72 054 pages vues (+1%)

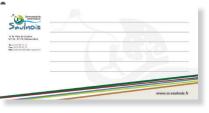
visiteurs (-6%)

actualités mises en ligne

Faire connaître la Communauté de Communes du Saulnois

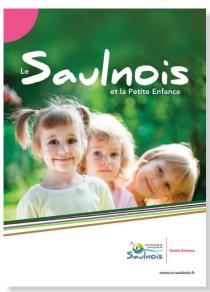


- Organisation pour la 4ème année d'un concours photos : participants photos. Les membres du jury de sélection étaient composés de professionnels, élus et membres du service communication de la CCS et un prix du public a été mis en place. L'exposition des photos a été visible pendant un mois en mai sur la digue de l'étang de Lindre. La cérémonie de remise des prix a eu lieu au Domaine de Lindre.
- Validation d'un nouveau logo et d'une identité visuelle: l'année a été marquée par la déclinaison de cette nouvelle identité visuelle sur tous les supports de la CCS.









La communication vers le grand public



- Conception par le service communication pour tous les services de leurs **supports de communication** : brochures, affiches, livret...
- Participation à la réalisation du plan de communication de la mise en place de la RI
- Édition de 3 **Saulnois Mag**. A noter qu'un nouveau marché à bons de commande a été lancé en 2015.
- Création d'un livre sur le Saulnois : Recherche d'une maison d'édition. Les Éditions du quotidien (ex Serpenoises) ont été retenues pour rédiger ce livre qui devra valoriser les 128 communes du territoire.
- Mise à jour des sites web (actualités, actualisation des pages, revue de presse...)et Extranet
- Travail de **relation presse**

La communication à destination des élus et institutionnels

- Création des cartes de voeux (print et électronique) et organisation de la cérémonie des voeux du président avec mise en place d'une exposition déclinant le projet de territoire 2014-20120
- Conception en interne d'un **extranet destiné aux élus** pour améliorer la gouvernance de la collectivité mais aussi communiquer avec les élus en réduisant les coûts d'envoi.

Réseaux et informatique

Services aux communes

- Plus de 100 Télé assistances (60 en 2014).
- Plus de 100 communes adhèrent gratuitement au portail de télétransmission, donnée décembre 2015 (62 à fin 2014).
- Portail Klekoon : 33 dématérialisations de marchés publics.

Groupement d'achat

7 communes ont participé au groupement d'achat informatique (BURLIONCOURT, CHICOURT, GERBECOURT, HABOUDANGE, PUTTIGNY, VANNECOURT et WUISSE). Les communes ont en plus profité de l'assistance technique des services de la communauté de communes.

Certificats électroniques

Fourniture de certificats électroniques aux maires et/ou secrétaires dédiés à la télé transmission du contrôle de légalité, à Hélios, PesV2, ... En 2015 plus de 70 certificats ont été délivrés.

Services dédiés à la communauté de communes

- SIG : Mise à jour annuelle des données, évolution du portail de consultation du SIG.
- Évolution du Site Extranet de la Communauté de Communes.
- Assistance technique du personnel de la communauté de communes,
- Installation de nouveaux ordinateurs, suivi de commande des consommables,
- Réalisation, édition et numérisation de plans géographiques,
- Surveillance des sauvegardes, récupération des données perdues,

Perspectives 2016

Élaborer un plan de communication

Réfléchir à la conception du site web de la collectivité en «responsive»

Finaliser la conception d'un livre valorisant le territoire

Favoriser l'utilisation des outils web auprès des agents et élus



14 Ter, Place de la Saline 57170 CHÂTEAU-SALINS

Tel: 03 87 05 11 11 Fax: 03 87 05 27 27 administration@cc-saulnois.fr